

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 mai 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupes thématiques Energie de 12h15 à 13h45 à la salle du Bicentenaire.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Mme la Présidente souhaite un joyeux anniversaire à M. le député Régis Courdesse. Elle félicite l'équipe du Lausanne-Sport pour son ascension en Super League du championnat suisse de football.			
	2.	Dépôts Interpellations : (16_INT_508) Fabien Deillon, (16_INT_509) Michel Miéville, (16_INT_510) Pierre-Yves Rapaz, (16_INT_511) Christian Kunze, (16_INT_512) Jean-Marie Surer, (16_INT_513) Jean Tschopp, (16_INT_514) Dominique Bonny, (16_INT_515) Philippe Krieg, (16_INT_516) Christelle Luisier Brodard. Postulats : (16_POS_172) Catherine Labouchère, (16_POS_173) Jean-Marc Sordet, (16_POS_174) Claire Richard, (16_POS_175) Axel Marion, (16_POS_176) Pascale Manzini. Motion : (16_MOT_091) Philippe Jobin. Pétition (16_PET_052) pour l'introduction d'un enseignement à niveau en anglais. Pétition (16_PET_053) Gerhard Ulrich.			
RENV-CE	3.	(16_INT_504) Interpellation Eric Züger et consorts - L'Etat de Vaud fait-il tout ce qui est possible pour assurer le développement urbain vers l'intérieur ? (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(16_INT_505) Interpellation Philippe Vuillemin - Directives anticipées : aide ou embrouille ? (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(16_INT_503) Interpellation Jean-François Thuillard - Privilégier le dialogue avec les communes tout en s'opposant à la délivrance de permis de construire : est-ce vraiment compatible ? (Développement)			
RENV-CE	6.	(16_INT_507) Interpellation Alain Bovay et consorts - Nestlé un véritable fleuron de l'économie vaudoise (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 mai 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	7.	(16_POS_170) Postulat Sylvie Podio et consorts - Pour un renforcement rapide de l'enseignement du français et de l'histoire au secondaire ! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.			
RENV-COM	8.	(16_POS_171) Postulat Anne Papilloud et consorts - Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Voltaire. (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.			
TRAITE	9.	(16_HQU_MAI) Heure des questions orales du mois de mai 2016	GC		
OA	10.	(GC 184) Rapport annuel 2015 de la Commission interparlementaire de contrôle de l'Hôpital intercantonal de la Broye, Vaud-Fribourg Les conclusions du rapport de la commission (adoption du rapport) sont acceptées à l'unanimité.	GC	Ruch D.	
OA	11.	(GC 188) Rapport annuel 2015 de la Commission interparlementaire de contrôle de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais Les conclusions du rapport de la commission (adoption du rapport) sont acceptées à l'unanimité.	GC	Vuillemin P.	
TRAITE	12.	(GC 180) Rapport de la Commission de gestion chargée de contrôler la gestion du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, Année 2015 En préambule, la parole est donnée à Mme la Présidente de la Commission de gestion pour son rapport dit « général ». S'ensuit une discussion générale, puis la parole est donnée à chaque rapporteur, département par département. La discussion est ouverte pour chaque département, puis le Grand Conseil prend acte du rapport.	GC	Schwaar V.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 mai 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	13.	(GC 181) Rapport de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal chargée de contrôler la gestion du Tribunal cantonal, Année 2015 Le Grand Conseil prend acte du rapport.	GC	Courdesse R.	
OA	14.	(168) Exposé des motifs complémentaire et Projets de lois - sur la préservation du parc locatif vaudois (LPPL) - modifiant la loi du 6 mai 2006 sur l'énergie et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil - sur le postulat Jean-Michel Dolivo et consorts "pour renforcer les droits des locataires dans la loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR)" (09_POS_156) - sur le postulat Frédéric Borloz "Logement : pour le bien des locataires et des propriétaires, dépassons le statut quo !" (09_POS_157) (3ème débat) (3ème débat) : LPPL : la version du 1er débat (non) est opposée à la version du 2ème débat (oui) : la version du 2ème débat est préférée par 72 oui, 53 non et 1 abstention. En vote final, le projet de loi est accepté par 71 oui, 53 non et 11 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 69 oui, 58 non et 7 abstentions. Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du CE sur le postulat Dolivo (acceptation du rapport) sont acceptées à l'unanimité. Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du CE sur le postulat Borloz (acceptation du rapport) sont acceptées à l'unanimité.	DIS.	Luisier Brodard C. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	
OA	15.	(265) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 4 700 000.- destiné à financer un bâtiment d'hébergement et de formation composé d'une structure modulaire à l'Académie de Police à Savatan (1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est refusée par 83 oui, 24 non et 6 abstentions.	DIS.	Cherubini A.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 mai 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	16.	(15_POS_106) Postulat Jean Tschopp et consorts - Quelle efficacité pour la police coordonnée ? Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération partielle du postulat amendé) sont acceptées avec une abstention.	DIS	Cachin J.F.	
OA	17.	(266) Exposé des motifs et projets de lois modifiant - la loi du 17 novembre 1975 sur la police cantonale (LPol) - la loi du 27 mars 2007 sur les préfets et les préfectures (Lpréf) - la loi du 12 novembre 2001 sur le personnel de l'Etat de Vaud (LPers) - la loi du 12 décembre 1979 d'organisation judiciaire (LOJV) et Projet de décret abrogeant la loi du 4 septembre 1933 sur la durée des fonctions publiques cantonales (LDur) (2ème débat) (2ème débat) : LPol : art. 8 accepté. Art. 18d accepté. Fin du 2ème débat. En vote final le projet de loi est accepté par 101 oui, 1 non et 3 abstentions. Lpréf : art. 10 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final le projet de loi est accepté par 101 oui. LPers : art. 20a accepté. Art. 55 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final le projet de loi est accepté par 96 oui, 1 non et 5 abstentions. LOJV : art. 48 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final le projet de loi est accepté par 99 oui et 2 abstentions. Décret : art. premier accepté. Fin du 2ème débat. En vote final le projet de décret est accepté par 95 oui et 5 abstentions.	DIRH.	Thalmann M.	
TRAITE	18.	(15_INT_428) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Despot - De l'intérêt des statistiques d'échec et de réussite dans le parcours des étudiants de l'EPFL	DFJC.		
OA	19.	(GC 183) Rapport annuel 2015 de la Commission interparlementaire de contrôle HES-SO (CIP HES-SO) Les conclusions du rapport de la commission (adoption du rapport) sont acceptées à l'unanimité.	GC	Maillefer D.O.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 mai 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	20.	(GC 185) Rapport d'activité 2015 de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB) Les conclusions du rapport de la commission (adoption du rapport) sont acceptées à l'unanimité.	GC	Rey-Marion A.	
OA	21.	(GC 186) Rapport annuel 2015 de la Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande (CIP CSR) Les conclusions du rapport de la commission (adoption du rapport) sont acceptées à l'unanimité.	GC	Despot F.	
OA	22.	(GC 187) Rapport annuel 2015 de la Commission interparlementaire de contrôle de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de la Suisse occidentale Les conclusions du rapport de la commission (adoption du rapport) sont acceptées à l'unanimité.	GC	Chevalley C.	

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :